SIRAT
SOCIÉTÉ DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

-*-*-*-*-*-*-*-*-*

PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL DES VILLES SECONDAIRES (PAPVS)

-*-*-*-*-*-*-*-*-*

BON A LANCER CCMP/SIRAT SA

ETUDES D'ACTUALISATION DU REGISTRE FONCIER URBAIN (RFU)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT

AMI N° : 27 /2026/SIRAT/DG/PRMP p.i./DP-AUA/Coord-PAPVS/SPM

EMIS LE 17/11/2026

Maître d'Ouvrage	:	Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable (MCVT)
Autorité Contractante	:	Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire du Bénin (SIRAT SA)
Source de Financement	:	BAD (72,30%) et AGTF (27,70%)
Reference SIGMAP	:	PI_PAPVS 1_117001
Gestion	:	2026

Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT S.A.) CELLULE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS

11/11/2026

OCTOBRE 2026

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
(SERVICES DE CONSULTANTS)

Pays : Bénin

Objet : Programme d'Assainissement Pluvial des Villes Secondaires

Secteur : Eau et Assainissement

Référence de l'Accord de financement : **Prêt BAD N° 2000200006056 du 17 Juillet 2023**

&Prêt AGTF N°5050200001752 du 17 Juillet 2023

N° d'Identification du Projet : **P-BJ-EBC-003**

1. Le Gouvernement du Bénin a reçu un prêt du Groupe de la Banque Africaine de Développement et un prêt de l'Africa Growing Together Fund (AGTF) afin de couvrir le coût du Programme d'Assainissement Pluvial des Villes Secondaires (PAPVS), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat d'**études d'actualisation du registre foncier urbain (RFU).**

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :
   - l'actualisation des plans d'adressage RFU des zones objet de la collecte de données ;
   - l'actualisation de l'application de gestion de la base de données RFU prenant en compte les informations complémentaires (images des équipements, coordonnées GPS, etc.) ;
   - la conception/actualisation d'une application mobile & web de collecte des données RFU sur le terrain. L'application doit permettre de collecter, en utilisant des tablettes / smartphones, les données RFU conformément aux fiches d'enquêtes RFU à actualiser avec prise en compte des images des équipements, coordonnées GPS, etc. Les données collectées sont transférées dans le serveur de la base de données, dès que la connexion internet le permet.
   - la réalisation d'une enquête systématique et exhaustive de recensement des données foncières et fiscales au niveau des villes concernées en collaboration avec les services des affaires domaniales desdites communes ;
   - la mise à jour des bases de données foncières et fiscales à partir des données numériques issues de l'enquête ;
   - l'appui aux services des impôts à liquider les impôts locaux de l'année en cours avec l'application et la base de données RFU actualisées ;
   - la formation des acteurs (Service RFU, Service Affaires Domaniale, Services des Impôts) du RFU à l'utilisation des applications RFU actualisées.

La durée de la mission est de six (06) mois.

3. La Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA) à travers la Personne Responsable des Marchés Publics invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des

missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, d'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « **Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque** », d'octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : http://www.afdb.org.

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures suivantes : de 8 heures à 12 heures 30 minutes dans la matinée, et, de 14 heures à 17 heures 30 minutes dans l'après-midi, heure locale.

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 04/12/26 **à 10 heures précises (heure locale)** et porter expressément la mention « **Avis à manifestation d'intérêt pour l'études d'actualisation du registre foncier urbain (RFU)** » à l'adresse suivante :

Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA),
Rue : Von Obama Beach, Quartier Awhanleko Plage Ouest 4 Étage : Secrétariat Permanent de la PRMP de la SIRAT SA sis à l'immeuble SCI Trait d'Union, 4ème étage, Bureau B 57.
Tél. : (+229) 01 21 60 45 45 / 01 97 71 80 83 ; courriel : prmp@sirat.bj avec copie à papvs@sirat.bj

NB : La méthode de sélection est fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC)

Cotonou, le 17/11/2026

La Personne Responsable des Marchés Publics par intérim de la SIRAT SA,

Kouèssi Michel YACOBI